

Je le répète, à mon avis, il s'agit du genre de situation visée par l'article 26 du Règlement et je serais enclin à mettre la motion du député en délibération à 8 heures ce soir, comme le propose le député. D'autre part, il se peut qu'à la suite de consultations, les députés se mettent d'accord pour que ce débat soit tenu dans d'autres circonstances.

Ainsi, puisque le Règlement m'y autorise, je tiendrai la question en suspens jusqu'à ce que ces consultations aient eu lieu, c'est-à-dire, au cours des prochaines heures, et je rendrai une décision plus tard, cet après-midi, en me fondant sur le résultat obtenu.

QUESTIONS ORALES

LES PÉNITENCIERS

DORCHESTER—LA SURPOPULATION—LA BRUTALITÉ D'UN GARDIEN ENVERS UN DÉTENU

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir le solliciteur général revenir à la Chambre sain et sauf.

Des voix: Bravo!

Une voix: Il a sauté le mur.

M. Stanfield: J'aimerais poser au ministre une question au sujet du pénitencier de Dorchester (Nouveau-Brunswick) qu'il a visité la semaine dernière, je pense. Est-il exact que le pénitencier de Dorchester connaisse un problème de surpopulation par suite de l'augmentation marquée du nombre des détenus au cours de l'année dernière? Est-il également exact qu'il n'y ait pas suffisamment de lits et que certains détenus soient gardés dans ce qu'on appelle le «trou», en partie par mesure punitive et en partie parce qu'il n'y a pas assez de place ailleurs?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): En effet, monsieur l'Orateur, le pénitencier de Dorchester est rempli à pleine capacité. Lors de ma visite de la semaine dernière, je crois qu'il ne restait plus qu'une seule place de libre dans tout le pénitencier, et que certains des détenus étaient confinés à la zone d'isolement.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Sans doute dans les quartiers des gardiens.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, la zone d'isolement, c'est le trou. Ce problème extrêmement grave de surpopulation résulte de deux choses. Il y a environ un an, on comptait un excédent de places dans le pénitencier, et alors on a procédé à un transfert de détenus de l'Ouest du Canada où il y avait là-bas à ce moment-là un problème sérieux de surpopulation.

M. Horner (Crowfoot): Oh, nous sommes de bons garçons.

M. Allmand: Il y restait encore des places après ce transfert, mais depuis le début de cette année, dix détenus des Maritimes sont entrés à Dorchester, ce qui est bien au-delà du nombre de détenus reçus au pénitencier ces dernières années.

Questions orales

M. Horner (Crowfoot): C'est bien comme le Canada central, ils blâment l'Ouest pour les ennuis qu'ils se causent.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à propos du fait que le pénitencier est surpeuplé et que certains détenus sont gardés au trou en raison de cette surpopulation. Le ministre peut-il nous dire s'il a vraiment examiné les installations lors de sa visite? Je sais qu'il a interrogé certains des prisonniers, mais a-t-il vraiment examiné les installations de l'établissement, ou s'est-il gardé de visiter certains secteurs du pénitencier parce que cela présentait trop de danger pour lui?

● (1420)

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de visiter les installations, mais le directeur du pénitencier m'a dit que le moment était mal choisi à cause de la grève sur le tas qui sévissait alors dans l'établissement.

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: J'ai décidé qu'il valait mieux consacrer mon temps à parler avec les hommes. J'ai rencontré les représentants syndicaux, les détenus, le comité et la direction. Je dois dire que depuis ma visite là-bas nous avons enlevé de Dorchester 24 détenus dont 12 ont été transférés au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Étaient-ce des amateurs de hockey?

M. Allmand: Pour être précis, les 12 détenus qui ont été envoyés à Saint-Vincent-de-Paul ont été internés dans un secteur qui servait autrefois de centre d'accueil régional et qui a été évacué récemment lorsque le centre d'accueil a emménagé dans de nouveaux locaux. Cette aile était donc disponible pour y loger les détenus. Nous allons la fermer. Les 12 autres ont été envoyés au pénitencier de Kingston dans des quartiers qui avaient été fermés, mais qu'on a rouverts temporairement pour y loger ces hommes à cause du manque d'espace.

M. Stanfield: J'ai une autre question à poser, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au ministre s'il est vrai qu'un gardien de Dorchester a battu un prisonnier et qu'à la suite de cet incident il a été muté dans un autre établissement. A-t-on mené une enquête pour établir si la chose a vraiment eu lieu et quand le rapport de cette enquête sera-t-il rendu public?

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun renseignement au sujet d'un gardien qui aurait battu un prisonnier. Une bagarre a eu lieu au début de l'hiver entre détenus et cela a d'ailleurs causé un certain nombre de problèmes, mais quand j'étais là-bas, personne ne m'a parlé de cette histoire de passage à tabac. De toute façon je vais vérifier.

PRINCE-ALBERT—LES PLAINTES DES ÉPOUSES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'irai de Dorchester à Prince-Albert pour demander au ministre si les épouses des fonctionnaires du pénitencier de Prince-Albert ne lui ont pas formulé de griefs par écrit au sujet des graves dangers qui menacent les gardiens aujourd'hui, du fait que le commissaire des pénitenciers ne prend pas